



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

France Telecom

Question écrite n° 39955

Texte de la question

M. Guy Hermier attire l'attention de M. le ministre delegue a la poste, aux telecommunications et a l'espace sur la situation des agents utilises de facon preciaire par France Telecom. Dans les Bouches-du-Rhone, ils sont quatre-vingts environ, utilises par la direction regionale de Marseille de France Telecom, dans cette situation. Certains travaillent ainsi depuis plusieurs annees, selon des contrats renouveles pour des periodes courtes. Cette situation a de graves consequences pour eux, qui vivent dans l'incertitude de leur avenir immediat, mais aussi pour leurs familles. De plus, ils sont prives des droits normaux des salaries en terme de formation, conditions de travail, conges, etc. Le Gouvernement s'etant fixe comme objectif prioritaire la lutte contre la precarite de l'emploi dans notre pays, il lui demande d'intervenir afin que ces contrats soient transformes en de veritables emplois durables.

Texte de la réponse

A ce jour, la direction regionale de France Telecom a Marseille emploie effectivement environ quatre-vingts personnes sous contrat a duree determinee sous le regime de la convention commune a La Poste et a France Telecom. Ce type de contrat est utilise pour faire face a deux categories de besoins : 1) Postes ponctuellement a decouvert du fait de departes imprevisibles dans des domaines sensibles (centre de renseignement, accueil clients,...) ; la duree de comblement par un agent contractuel sous contrat a duree determinee peut aller jusqu'a six mois. 2) Realisation de missions specifiques impliquant un surcroit temporaire d'activite (exemple : mise a niveau de fichier clientele) ; la duree des missions resultant de tels contrats varie de deux a quatre mois. Les personnes ayant beneficie d'un contrat de ce type peuvent se voir eventuellement proposer, si elles le souhaitent, un nouveau contrat, en fonction des besoins nouveaux apparus. C'est ainsi que la plupart d'entre elles ont ete employees dans le cadre de plusieurs contrats successifs, pour des activites differentes. Pour le recrutement externe, la direction regionale de France Telecom des Bouches-du-Rhone n'utilisait jusqu'a ce jour que la voie des recrutements par concours de type « fonction publique ». Ceux-ci sont bien sur ouverts aux personnes susvisees, dans la mesure ou elles satisfont aux conditions requises ; si c'est le cas, une preparation specifique leur est proposee. C'est ainsi qu'en 1995, douze d'entre-elles ont ete admises a un concours de recrutement d'operateurs du centre de renseignements (trente-cinq postes etaient offerts). Pour l'avenir, l'evolution actuellement en cours du statut juridique de France Telecom, et son accompagnement en matiere de modes de recrutement de jeunes, pourra ouvrir d'autres horizons.

Données clés

Auteur : [M. Hermier Guy](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39955

Rubrique : Telecommunications

Ministère interrogé : télécommunications et espace

Ministère attributaire : télécommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 1996, page 3220

Réponse publiée le : 15 juillet 1996, page 3889